

Nombre :
de Conseillers en exercice : 19
de Conseillers présents : 18
de Votants : 18/19

L'an deux mil vingt et un le 22 du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno FABRE, Maire. Date de la convocation le 15/02/2021.

Membres Présents : MM. Bruno FABRE, Hugues LELONG, Martine JOLLY, Romain THOMAS, Laetitia VAIRON, Lydia PELLETIER, Franck PIARD, Jérémy BARÉ, Yannick BLANCHARD, Christian AUVOLAT, Patricia BRECHOTTEAU, Alexandra SICARD, Françoise LOIZEAU, Dany COCQUET, Christian VÉQUAUD, Aude CHATAIGNÉ, Ninon LACOLLEY, Corinne EMERIT

Membres Absents : Joëlle CASSERON donne pouvoir à Hugues LELONG,

320-21 Budget Assainissement 2020/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat

Compte Administratif : (18 votants)

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr LELONG Hugues délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2020, dressé par M. Bruno FABRE, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif, résumé comme suit, et l'approuve à l'unanimité:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis	50 874,49	95 852,31	146 726,80
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Mandats émis	214 000,13	78 403,48	292 403,61
	Dépenses engagées non mandatées	246 467,00		246 467,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)	-163 125,64	17 448,83	-145 676,81
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)	-246 467,00		-246 467,00
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)	90 471,88	94 213,79	184 685,67
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)	-72 653,76	111 662,62	39 008,86
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)	-319 120,76	111 662,62	-207 458,14

Compte de Gestion : (19 votants)

Après présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affectation du résultat : (19 votants)

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2020 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat	Affectation obligatoire	Solde disponible
Excédent au 31/12/2020 111 662,62	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
	aux réserves réglementées	excédent reporté 111 662,62
	virement à l'investissement	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bruno FABRE

